

Dépenses de fonction

Titulaire d'un emploi supérieur :

LOUIS MORISSET
Président-directeur-général

Année financière
2017-2018

Trimestre
janvier à mars

Description de la dépense	nombre de personnes	Date	Coût
Repas avec collaborateur interne	2	15 janvier 2018	71,52 \$
Repas avec partenaire externe	2	25 janvier 2018	154,03 \$
Rencontre avec collaborateurs internes et partenaire externe	6	6 février 2018	70,00 \$
Repas avec collaborateur interne	2	8 février 2018	48,56 \$
Repas avec collaborateurs internes	3	12 février 2018	55,95 \$
Repas avec collaborateurs internes	1	15 février 2018	12,90 \$
Repas avec collaborateurs internes et partenaires externes	3	23 février 2018	312,01 \$
Repas avec partenaire externe	2	15 mars 2018	171,00 \$
Repas avec partenaire externe	1	20 mars 2018	13,83 \$
Repas avec partenaire externe	2	22 mars 2018	124,00 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.